



COMMUNE DE BEGNINS

Begnins, février 2012

DECISIONS MUNICIPALES

Entre le 10 et le 31 janvier 2012, la Municipalité a :

- Délivré deux autorisations de construire ;
- Soumis à l'enquête publique, un dossier relatif à la transformation d'une grange pour y créer deux appartements.
- Pris acte que le début des travaux de construction d'une villa au lieu-dit « Loye » aura lieu le 06 février prochain.
- Pris acte que le recours d'un propriétaire contre une décision de Service du Développement Territorial a abouti, le Tribunal ayant admis le recours et annulé la décision attaquée.

Elle a également pris les décisions suivantes :

- **Subventions annuelles** : A titre de soutien à la Sté de musique « La Lyre » CHF 10'000.00 / FC Genolier-Begnins, mouvement juniors CHF 5'000.00 ;
- **Service des eaux** : adjugé à Repelec Moteurs à Lutry, le remplacement d'un moteur de pompe à la station de pompage des « Baules » ;
- **Aménagement local** : adjugé un mandat pour une étude des coûts de faisabilité de logements à construire au centre du village sur les parcelles communales nos 17 et 820 ;
- **Bâtiments** : adjugé le remplacement d'engins à la salle de gymnastique de « Fleuri » et à celle de « L'Esplanade ». Adjugé les travaux de détartrage des boilers de l'Hôtel-restaurant de l'Écu Vaudois ;
- **Buvette FC et salle de Fleuri** : pour l'organisation d'une réception suite à un deuil, pour les habitants du village, le tarif de location est ramené à 50% du tarif normal ;
- **Contrôle des habitants** : jusqu'à épuisement du stock, le livre de Mme Gabrielle Sénéchaud « Begnins à rebrousse temps » sera offert aux nouveaux habitants ;
- **Région Nyon** : seront informés qu'en ce qui concerne la charte d'aménagement dans le cadre de l'amélioration des conditions de fonctionnement du réseau de bus régional, la Municipalité est en général d'accord avec celle-ci.
- **EVAM Accueil des migrants** : décidé à la demande de l'Etat d'ouvrir l'abri PC de la « Collombière* » pour l'accueil de 50 migrants et d'adresser un « tous ménages » à la population pour l'informer qu'une séance d'information sera organisée le 15 février prochain à 2000 heures au Centre dommunal de Fleuri.